

100 - 104 - 105

octobre

04/11/2025 13h09



Relevé de versements

EARL des ALBIZIAS
Identifiant client: MDNU96XS

Période: 01/10/2025 - 31/10/2025

Versements: 53-55



Vue d'ensemble des versements

Liste de tous les versements effectués pendant la période du rapport.

#	Date	Référence	Destination	Montant total	- Frais	= Versement	
53	06/10/2025	SUMUP PID1363789 PAYOUT 061025	FR** **87	€54.00	€0.95	€53.05	100
54	20/10/2025	SUMUP PID1383867 PAYOUT 201025	FR** **87	€48.00	€0.84	€47.16	104
55	29/10/2025	SUMUP PID1396717 PAYOUT 291025	FR** **87	€624.00	€10.92	€613.08	105
Total				€726.00	€12.71	€713.29	



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

702 *Octobre*
RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 003
Date d'arrêté : **03 Novembre 2025**

Votre agence
Prayssac
10 Place Dutours
46220 Prayssac
Tél : 05 65 21 12 48
Fax : 05 65 20 41 01

00812 FLRV001 00810

Votre conseiller
Laure Issoulie
Tél : 07 84 59 04 99

EARL DES ALBIZZIAS
MR ALAIN FOISSAC
LIEU DIT LA BROUSSE
46220 PRAYSSAC

Vos contacts
Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SYNTHESE

Earl Des Albizzias

Compte Excédent Agriculture n° 00463310130

+ 125 372,42

Earl Des Albizzias - Compte Excédent Agriculture n° 00463310130
E.a.r.l. Des Albizzias

IBAN : FR76 1120 6000 8100 4633 1013 039 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 01.10.2025		130 256,11	
06.10	01.10	Intérêts Du Mois 00463310130		116,31	☐
12.10	12.10	Virement Web Earl Des Albizzias	5 000,00		☐
		Total des opérations	5 000,00	116,31	
		Nouveau solde créditeur au 03.11.2025		125 372,42	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Excédent Agriculture n° 00463310130

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF-CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.



AIDES DIRECTES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

RELEVÉ DE SITUATION du 16/10/2025 Campagne 2025

ASP
Agence de Services
et de Paiement

EARL DES ALBIZZIAS
Numéro Pacage : 046017985

Numéro Siret : 42163967500014

Le présent relevé de situation détaille l'opération de paiement vous concernant réalisée à la date du 16/10/2025.

Cette opération de paiement présente un montant total en votre faveur de 5 201,64 €. Une première partie ci-dessous vous informe du détail de l'exécution de ce montant (virement sur votre compte, remboursement de créances accordées à des tiers, etc.).

Une deuxième partie vous précise la façon dont est calculé ce montant, en particulier la valorisation des aides prises en compte pour cette opération.

Enfin, une annexe vous informe en détail du calcul de la valorisation des différentes aides prises en compte pour cette opération de paiement.

DETAIL DE L'EXECUTION DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous indique le détail de l'opération ; certains éléments sont consultables dans votre espace personnel telepac " Mes données et documents - Paiements par date " dont l'accès se fait à l'adresse suivante : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Date	TOTAL	Dont				Faits principaux
		montant envoyé pour versement sur votre compte	montant versé à des tiers	montant déduit par l'ASP	montant en attente de versement	
16/10/2025	5 201,64 €	5 201,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Avance : Aides découplées - paiement de base - Aides découplées - paiement redistributif - Aides découplées - écorégime

Les rubriques du tableau ci-dessus correspondent aux éléments suivants :

- **TOTAL** : il s'agit du montant total de l'opération de paiement concernée par le présent RDS. Le détail du calcul de ce montant total vous est présenté sur les pages suivantes de votre RDS. Ce montant est ventilé parmi les rubriques décrites ci-après ;
- **montant envoyé pour versement sur votre compte** : il s'agit du montant transmis à votre banque pour versement sur votre compte au titre de l'opération de paiement
Montant versé sur votre compte FR76 1120 6000 8150 0023 6499 687 le 16/10/2025 5 201,64 €
- **montant versé à des tiers** : il s'agit du montant dont vous ne bénéficiez pas directement mais qui est versé à un mandataire ou qui sert à rembourser une créance que vous avez accordée à un tiers (banque, MSA, etc.).
- **montant déduit par l'ASP** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a permis de compenser des sommes que vous deviez par ailleurs à l'ASP. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail de ces sommes dues et du remboursement effectué à l'occasion de la présente opération de paiement ;
- **montant en attente de versement** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a été mis temporairement en attente et vous sera versé ultérieurement (ce versement ultérieur fera l'objet d'un nouveau relevé de situation). La mise en attente peut avoir pour origine différentes raisons (rejet bancaire suite à RIB erroné, etc.) et correspond à une situation où des vérifications complémentaires sont nécessaires avant de procéder au versement. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail des montants placés en attente vous concernant ;